



**Nous avons réfléchi ensemble à nos attitudes et paroles exprimées** lors de l'accueil des demandes de sacrements (essentiellement les sacrements de l'Initiation) **et la manière dont on évoque avec ces personnes un projet d'accompagnement** et cela à partir de quelques situations plausibles ou déjà rencontrées par plusieurs d'entre nous dans le cadre de notre mission d'AeP.

Nous sommes en novembre, un jeune couple arrive dans votre bureau : les fiancés demandent le mariage, la date est prévue en juin – la jeune femme n'est pas baptisée. Elle demande le baptême.

Nous sommes en octobre, vous êtes AeP et une maman vous demande le baptême pour son fils (9 ans) et pour elle-même. Elle voudrait qu'ils reçoivent le baptême ensemble.

Nous sommes en octobre, vous êtes AeP et vous recevez un coup de téléphone : c'est une maman qui veut le baptême pour ses 4 enfants (19 ans, 17 ans, 15 ans et 7 ans), si possible en juillet pour que la famille à l'étranger puisse venir en Belgique.

**Nous avons mis en avant quelques balises qui devraient toujours guider notre accueil (1) et quelques orientations pour proposer un cheminement (2) :**

**Avant tout**, intégrer le leitmotiv de notre évêque :

**« Accueillir tout le monde et l'accompagner ! »**

Remarques :

**Accueillir** tout le monde ne veut pas nécessairement dire : oui à la demande telle que formulée et tout de suite.

**L'accompagner** implique de s'ajuster à la personne et de lui proposer si possible quelques rencontres pour lui permettre de s'interroger sur ce que le Seigneur est pour elle.

### **1. Des balises à l'accueil de la demande**

- **Apprendre à reconnaître que celui qui frappe à la porte de l'Eglise nous est envoyé par le Seigneur** – même si l'expression de sa demande semble loin de notre langage de foi – ou si elle semble motivée par des raisons qui nous trouvons moins valables -- > ne pas juger ni se fier aux apparences, avoir une attitude positive, apprendre à reconnaître dans ce qui est dit l'initiative de l'Esprit.
- Aller plus loin dans la rencontre de la personne, s'intéresser à elle (contexte, famille...). Susciter le « raconter » chez celui qui demande et l'écouter attentivement...
- Ne jamais gérer par téléphone mais quand la demande arrive ainsi, prendre rendez-vous pour écouter et dialoguer (la visite à domicile, quand c'est possible, permet de mieux percevoir les réalités familiales).
- Essayer de ne jamais dire : « dans ce cas, ce n'est pas possible » ou toute autre expression équivalente mais de toujours essayer « d'ouvrir une porte » (par ex, fixer un nouveau rendez-vous avec, selon le cas, l'enfant, le fiancé, le conjoint, le parrain, et peut-être

aussi un autre engagé en pastoral (prêtre, diacre, catéchiste, accompagnateur...) pour une approche élargie...

- Ne pas accepter une demande de baptême (ou de confirmation) pour un adolescent sans avoir rencontré le jeune concerné.

## 2. Pour proposer un cheminement

***Toujours proposer un accompagnement ! y compris dans les situations où nous ne pouvons proposer « le sacrement demandé » à la manière demandée... il faudra parfois faire preuve de créativité mais si nous mesurons que chaque demande est une occasion de proposer la rencontre du Seigneur, nous serons sûrement motivés.***

**Lorsqu'on élabore une proposition, il y a des essentiels à respecter :**

### **Rapport à la durée :**

- Avec les adultes, ne jamais fixer à l'accueil de la demande la date de réception des sacrements.
- Ne pas évoquer d'emblée la dimension « on va prendre son temps » qui a pour beaucoup d'entre nous une connotation positive mais n'est pas trop bien reçue par les adultes des générations Y ou Z. Opter pour « *on va se rencontrer deux ou trois fois et nous envisagerons ensemble la suite* ».

### **Unité des sacrements de l'initiation et moment de la célébration:**

- On ne peut envisager de dissocier la réception des trois sacrements pour un adulte ou un ado (10/11 ans ou plus). Et pour un enfant entre 6 et 10 ans, on ne peut envisager le baptême sans une première communion.
- Les sacrements de l'initiation sont conférés au cours de la veillée pascale – c'est le cas pour les adultes, les adolescents et si possible pour les enfants (en tout cas quand les trois sacrements sont conférés).
- Quand il s'agit de demandes de baptême pour les membres d'une même famille mais de catégories d'âge différentes (par ex un enfant et son parent), on peut envisager la réception des sacrements au cours de la même célébration (veillée pascale) mais dans ce cas ce sera toujours le parcours de l'adulte et son rythme de cheminement qui permettra de discerner la durée du catéchuménat.

### **Des conseils pour progresser dans une approche catéchuménale :**

- Pour toute demande de sacrement, il devient essentiel d'ajuster notre langage : quitter les expressions du type « *préparation de tel sacrement* » et privilégier : « ***initier à la vie chrétienne*** ». Ce qui est en jeu, c'est le « ***devenir chrétien*** » au catéchuménat et en catéchèse.
- Quand une demande de baptême (d'un fiancé) est couplée à une demande de mariage, il faut déconnecter les deux demandes (pour privilégier une demande de baptême tout à fait libre) mais il sera par contre indispensable d'articuler le cheminement vers le mariage à celui de l'Initiation chrétienne (ce devrait être le cas aussi lorsque les fiancés ou un des fiancés est en chemin vers la confirmation).
- Il faut toujours éviter de répondre dans l'urgence – il est intéressant dans ce cas de demander un délai – indiquer qu'aucune décision ne se prend seul mais en équipe (une équipe qui doit se réunir), cela permet de mûrir la réflexion.
- **En catéchèse**, quand des parents demandent la première communion ou le baptême d'un enfant en âge de scolarité, c'est à nous, à partir de leur expression et avec délicatesse, de mettre en perspective l'initiation chrétienne par trois sacrements (et même l'ordre des trois sacrements (et le sens de cet ordre)). Cela permet d'aider à

reconnaitre le sens d'une première communion (et même de plusieurs communions) avant la confirmation et de l'Eucharistie-Source. A nous de bien présenter la perspective et l'articulation et toujours en vue du « **devenir chrétien** ».

- **En catéchèse** : il est indispensable de rayer de notre vocabulaire toutes les références à des classes scolaires !

#### **Divers :**

- **Les extraits de baptême** doivent demandés par une personne en responsabilité ecclésiale (AeP, secrétaire paroissial(e)...) et pas par les personnes concernées par la demande.

Dans le cas où le baptême a été célébré à l'étranger ou dans une région éloignée de notre diocèse, si un membre de la famille concernée s'y rend régulièrement, nous pouvons confier le document de demande d'extrait d'acte de baptême sous enveloppe fermée à la personne ou au membre de la famille pour le remettre à la paroisse où le baptême a eu lieu.

Dans le cadre d'une recherche d'extrait d'acte de baptême en vue d'une confirmation, il est admis de transmettre par mail (entre personnes en responsabilité ecclésiale) l'extrait d'acte complété.